

Réponses de la liste VVO 2020 (Verrières Ville Ouverte) à Aggl'eau CPS

Préambule :

Notre liste VVO 2020 n'est pas favorable aux Délégations de Services publics (DSP) qui, en général, manquent de transparence, sous-traitent les marchés en plusieurs parties diluant ainsi les responsabilités et doivent rémunérer leurs actionnaires, ce qui nécessairement rend leurs prestations plus onéreuses pour les usagers. De plus, en cas de pépins, les responsables sont difficiles à trouver.

Du point de vue éthique, **l'eau n'est pas une marchandise c'est un bien commun du monde vivant et pas seulement de l'humanité** ! Elle doit être gérée par la collectivité.

Question 1 :

Oui nous sommes favorables à ce que la production et la distribution de l'eau potable, l'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales relèvent d'une gestion publique en régie d'agglomération.

Question 2 :

A. Quelles sont vos propositions pour garantir une gestion publique, transparente, durable et équitable de l'eau sur le territoire ?

Nous n'avons que la force de nos convictions dans ce domaine.

L'eau, est un bien commun du monde vivant (pas seulement de l'humanité!).

L'obligation de dégager du profit financier qui est dans l'ADN de toutes les entreprises privées, n'est tout simplement pas compatible avec la dimension collective du sujet.

Les compétences techniques requises existent, ne serait-ce que chez des employés des secteurs privés qu'il faudra « basculer » sous l'autorité publique.

La transparence financière est une obligation législative (présentation distincte des comptes liés à la gestion des eaux).

La durabilité dans un cadre démocratique passera par l'approbation des électeurs, donc par la qualité des services rendus.

L'équité au sens du juste effort demandé aux citoyens utilisateurs de la ressource eau, est quant à elle, du ressort des décisions politiques locales des communes associées à la gestion publique. Par exemple, les premiers mètres cubes nécessaires à la vie quotidienne pourraient être gratuits.

B. Oui, nous sommes prêts à soutenir les mobilisations citoyennes qui pourraient s'exprimer dans notre commune en faveur d'un tel mode de gestion.

C. Oui, nous sommes prêts à agir, par nos interventions et par nos votes, au sein du Conseil communautaire, pour favoriser les décisions en ce sens.